



## PLAN DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT DREAL PACA 21 NOVEMBRE 2013



MINISTÈRE  
DE L'ÉGALITÉ  
DES TERRITOIRES  
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

## Plan investissement pour le logement (PIL) annoncé par le PR le 21 mars 2013 et en particulier son volet Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH):

En réponse :

- aux difficultés de logement
- à un secteur de la construction durement impacté par les difficultés économiques

Un engagement gouvernemental fort qui permettra de :

- contribuer à l'atteinte – 38% consommation énergie bâtiment
- réduire la précarité énergétique
- développer l'emploi dans le secteur du bâtiment

- **Des enjeux majeurs**
  - **Environnementaux** : économies d'énergie, émissions de GES
  - **Sociaux** : précarité énergétique, pouvoir d'achat
  - **Économiques** : emploi
  
- Dont la déclinaison régionale sera un des volets de la mise en œuvre du **SRCAE - Schéma régional climat air énergie**

## Un objectif ambitieux :

- **500 000 rénovations « lourdes » par an d'ici 2017**  
(contre environ 150 000 aujourd'hui) c'est-à-dire :
  - un bouquet de travaux (2 actions minimum) dans le parc privé : *par exemple: isolation des combles et changement de chaudière*
  - une rénovation répondant aux exigences de performance de l'éco-PLS pour le parc social.
- L'objectif recherché est la plus grande réduction de consommation possible en tenant compte:
  - des limites liées aux coûts et aux ressources du particulier
  - de la nécessité d'une compatibilité des travaux avec une rénovation future

## 3 volets d'actions complémentaires:

### – Financer la rénovation

- Nécessité d'aides financières, notamment pour les plus modestes

### – Enclencher la décision chez le propriétaire

- La mise en place de dispositifs financiers ne suffit pas (cf. résultats Habiter Mieux), il faut informer, inciter et accompagner

### – Mobiliser les professionnels

- Nécessité d'avoir des travaux pertinents et de qualité, à prix maîtrisés

- **Au niveau national** : Co-pilotage par les ministères MEDDE et le METL associant les opérateurs (ADEME, ANAH, ANIL), la DDT de l'Aube et la DREAL Rhône-Alpes, les associations de collectivités (ARF, ADF, ADCF, AMF).
  - **Pilotage et coordination au niveau régional** . Le comité de pilotage sera installé d'ici la fin 2013, co-pilotage Préfet/ Président du Conseil Régional
  - **Mise en œuvre au niveau départemental** par le préfet de département, appuyé par la DDT.
- => mobilisation indispensable des collectivités territoriales : s'appuyer sur l'intelligence et les compétences locales**

# Enclencher la décision : une campagne de communication nationale

**Une campagne portée par le METL et le MEDDE en partenariat avec l'Ademe, l'Anah et l'Anil**

**Un objectif : inciter les Français à engager des travaux de rénovation énergétique**

- **Une campagne de communication**

- Campagne internet

- 21 octobre : lancement campagne TV (4 semaines) > 20 millions de personnes exposées

- 4 novembre : lancement campagne radio (4 semaines) > 30 millions de personnes exposées

- Novembre : campagne géomarketing cible propriétaires individuels > 285 947 courriers

# Enclencher la décision : Accompagnement des particuliers

## Le réseau de proximité : Points Rénovation Information Service

- DDT/ANAH ou ADIL pour le public éligible aux aides de l'ANAH
  - Les EIE
  - Les PRIS doivent connaître l'ensemble des aides et leurs circuits d'attribution :
    - quel que soit le public
    - que l'aide financière soit nationale ou localeEt doivent se constituer en réseau
- = >Travail de partage de connaissances, information, formation



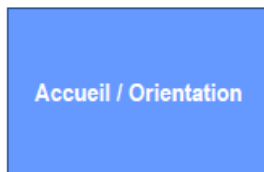
## Enclencher la décision : Accompagnement des particuliers

### **Aller plus loin : Accompagner les particuliers tout au long de la rénovation**

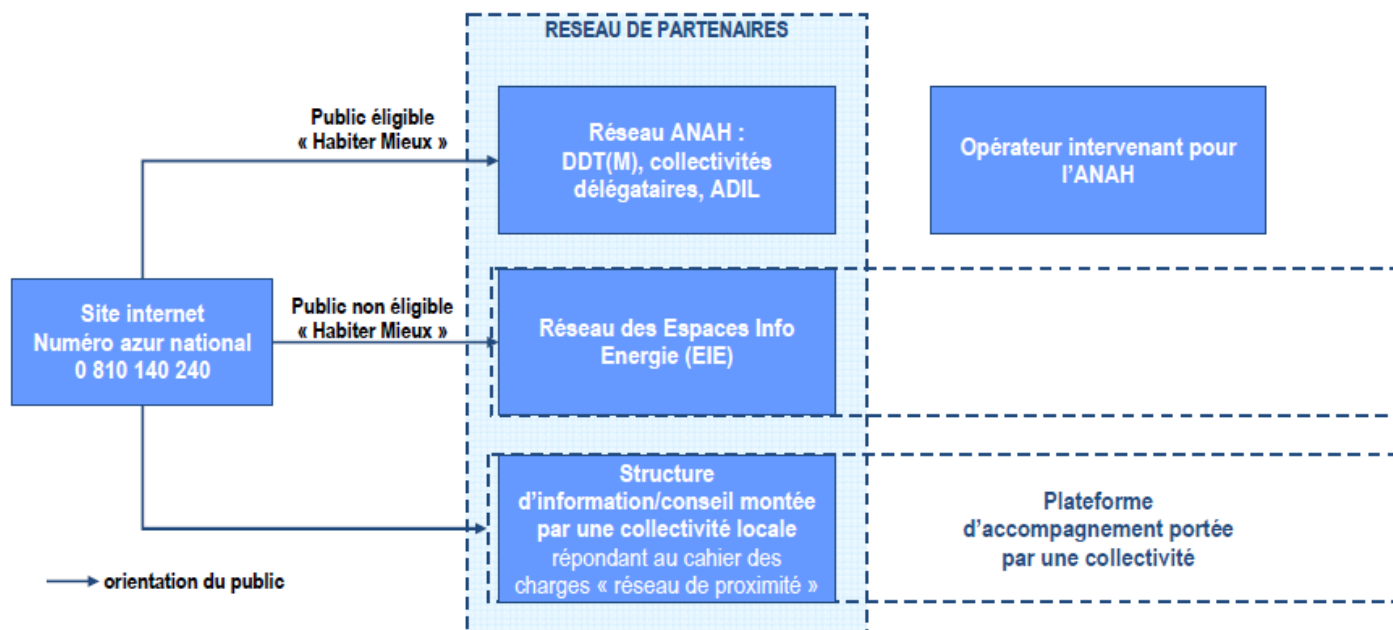
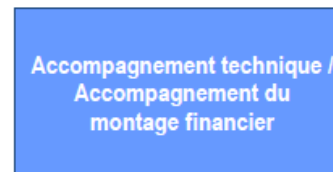
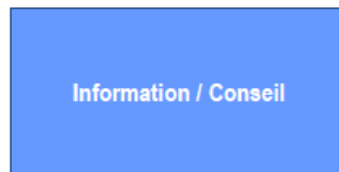
- L'accueil et l'information du particulier peuvent être complétés par un accompagnement technique et/ou financier tout au long de l'opération  
→ accompagnement élaboré

# Enclencher la décision : Accompagnement des particuliers

## GUICHET UNIQUE NATIONAL



## RESEAU DE PROXIMITE



# Enclencher la décision : Accompagnement des particuliers

## Identification des ménages en situation de précarité énergétique

- Appui des Conseils généraux : impliqués dans le fonds de solidarité pour le logement (FSL), les plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD), et dans les contrats locaux d'engagement (CLE) – en synergie avec leur réseau d'acteurs sociaux
- Appui des intercommunalités et communes:
  - Compétences et portage des sujets Habitat et Énergie dans les cadre des PLH et des PCET
  - Proximité avec les habitants : sensibilisation et information de particuliers
- Recrutement d'ambassadeurs de l'efficacité énergétiques via les emplois d'avenir et le service civique par les collectivités territoriales et les associations

# Financer la rénovation : Pour le parc privé

- **Ménages éligibles aux aides ANAH : Programme Habiter Mieux : primes FART (fonds d'aide à la rénovation thermique) pour les propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et aux copropriétés en difficulté**
- **Ménages aux revenus intermédiaires : une prime exceptionnelle de 1 350€**
- **Pour tous les ménages : CIDD et éco-prêt à taux zéro**
- **Aides des collectivités locales : un recensement des dispositifs financiers locaux a été effectué par la CERC**

# Appel à projets :

**Appel à projet national « initiatives locales dans la rénovation énergétique »**

**=> Valorisation de toute initiative locale**

**Appel à Manifestation d'Intérêt ADEME + REGION**

**=> Aide à la mise en place de plateforme de la rénovation**

- Pour mettre en œuvre le PIL et le PREH
  - Signature du PACTE HLM le 8/7/2013
- Réaffirme l'engagement de l'Etat et des organismes en faveur de la mission sociale du logement HLM
- Engagement de rénovation de 100 000 logements /an des 2015
  - Financements:
    - Renforcements des financements Etat(eco-PLS, TVA)
    - Financements locaux (veiller à l'harmonisation)
    - Feder (2014-2020)

- **En PACA**
  - Forte mobilisation de la Région au travers du programme RHEA
  - Effort à poursuivre pour atteindre les objectifs qui doivent être déclinés territorialement, données sur le parc existant à affiner pour cibler l'action
- **Travail en commun avec l'action sur le parc privé**
  - Mobilisation, qualification des professionnels
  - Accompagnement sur les usages, capitaliser les expériences en logement social